

uns, notre auteur les condamne & ses raisons nous paroissent bien plausibles. “ Mr. de V., sans toucher à la prononciation ordinaire, a prétendu pour lever l'équivoque de la syllabe *oi*, qu'il falloit écrire par *at* les mots où *oi* ne fait qu'une voïelle composée, semblable à celle qui est dans *Anglois* qu'il écrit par *ai*, *Anglais*, & dans *François* nom de notre nation, je *mangeois*, je *dirois*, ils *avoient*, qu'il écrit de même *Français*, je *mangeais*, je *dirais*, ils *avaient* „

“ Mais cet usage a ses inconvéniens; car outre qu'il renverse les analogies, on peut remarquer que la voïelle composée *ai* a non-seulement le son de l'è ouvert, comme dans *vrai*, *mais*; mais qu'elle a encore celle de l'é fermé, comme dans les verbes j'ai, je chantai, je lirai, & dans les substantifs singuliers & pluriels, un geai, des geais; le quai, les quais & semblables. Ainsi ce seroit de nouvelles difficultés que cet écrivain fameux ne pare point, ni ceux qui l'ont suivi ou devancé dans cette orthographe: ce qui fait dire à Mr. l'abbé Girard de l'académie françoise, qu'il regarde cette entreprise comme une témérité. Il avoit essayé lui-même ce changement en 1716, dans son traité d'orthographe française sans équivoque & dans ses principes naturels, mais dans la suite, quoiqu'il s'embarassât peu des reproches de novateur en ce genre, il a reconnu son erreur. Il faut donc chercher quelque autre moïen de lever l'équivoque de la syllabe *oi*, & des autres de cette espece „